



C 93/INF/19
Novembre 1993

conférence

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE - ROME

Vingt-septième session
Rome, 6-25 novembre 1993

F

DECLARATION DE M. ANTOINE SAINTRAINT, PRESIDENT INDEPENDANT DU CONSEIL

Monsieur le Président,

Il m'appartient, après le remarquable discours du Directeur général, en ma qualité de Président indépendant du Conseil, de vous faire rapport des activités de votre Conseil et de son Président durant ces deux dernières années.

Je diviserai mon exposé, en deux parties:

- la première tendant à fournir une synthèse des activités du Conseil; les questions de principe que la Conférence doit examiner se trouvent reprises toutes dans le projet d'ordre du jour de la Conférence, déjà adopté;
- la seconde partie me donnera l'occasion de vous faire part d'un certain nombre de considérations qu'après avoir exercé mes fonctions j'estime devoir faire. Ces considérations proviennent des conclusions que j'ai pu tirer de ma présidence au cours des deux mandats et de ma participation aux diverses sessions des comités restreints du Conseil.

Votre Conseil, Monsieur le Président, a tenu quatre sessions importantes depuis la dernière Conférence de novembre 1991: les 101^{ème}, 102^{ème}, 103^{ème} et 104^{ème} sessions du Conseil. Comme de coutume, lors de la 101^{ème} session, il fut procédé aux différentes élections des comités restreints: Comité du Programme, Comité financier, Comité des questions constitutionnelles et juridiques, et il fut procédé aussi aux élections des membres du Comité des politiques et programmes d'aide alimentaire du PAM.

Durant l'année 1992, en ma qualité de Président du Conseil, j'ai pu suivre les différentes conférences régionales de la FAO: en février à Delhi pour la Région Asie-Pacifique, en mai, à Téhéran pour la Région Proche-Orient, en juillet à Accra pour la Région Afrique, en août, à Prague pour la Région Europe et, fin septembre, à Montevideo, pour la Région Amérique latine et Caraïbes.

Par économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.

J'ai pu mesurer l'importance de la dimension régionale des activités de la FAO dans le monde. Je crois profondément que le rôle des bureaux régionaux est essentiel et devra être renforcé dans l'avenir avec des moyens financiers plus importants.

Le Conseil a tenu une session brève mais très dense en novembre 1992 et a pu se pencher sur toutes les questions importantes qui ont fait l'objet d'un rapport très exhaustif.

Les rapports des 64^{ème} et 65^{ème} sessions du Comité du programme et des 73^{ème} et 74^{ème} sessions du Comité financier furent longuement examinés, ainsi que les rapports des 58^{ème} et 59^{ème} sessions du Comité des questions constitutionnelles et juridiques. Des progrès importants purent être enregistrés dans le domaine des pêches internationales, principalement en ce qui concerne la pêche responsable et le régime juridique de la pêche en haute mer.

Seul un amendement, tendant à incorporer dans le règlement financier les dispositions des résolutions pertinentes de la Conférence concernant le Compte de réserve spécial, n'a pu aboutir devant l'obstruction faite par une petite minorité des membres du Conseil: la Conférence étant souveraine, ces résolutions ont les mêmes portée et valeur que les règlements financiers, mais il eut été plus clair d'incorporer les décisions prises dans le règlement d'ordre financier de l'Organisation.

Lors de cette session, des progrès purent être enregistrés, en ce qui concerne la création d'un groupe consultatif, sur le Programme d'action forestier tropical; j'ai personnellement beaucoup travaillé à préparer une décision favorable, qui fut prise lors de la session de juin 1993.

Durant la 103^{ème} session de juin 1993, le Conseil a examiné les rapports d'une série de comités: Sécurité alimentaire mondiale, Agriculture, Pêches, Forêts, etc... Les rapports des 75^{ème} et 76^{ème} sessions du Comité financier, ainsi que les rapports des 66^{ème} et 67^{ème} sessions du Comité du Programme furent également examinés.

Le Programme 1992-93 fut étudié dans le détail ainsi que le projet de Programme de travail et budget 1994-95.

La création du Groupe consultatif du PAFT fut décidée à l'unanimité. Il ne reste qu'à trouver le financement pour permettre le démarrage des activités du groupe et l'on peut espérer que ce sera possible dans un avenir pas trop lointain.

Le rapport de la 67^{ème} session du Comité des questions constitutionnelles et juridiques fit l'objet d'un examen approfondi et, grâce à la constitution d'un comité technique, des progrès sérieux purent être actés en ce qui concerne le projet d'Accord sur l'attribution d'un pavillon aux navires pêchant en haute mer. Lors de sa dernière session de début novembre, votre Conseil a déjà soigneusement préparé la 27^{ème} session de la Conférence de la FAO actuellement en cours.

Pendant sa 104^{ème} session, votre Conseil, Monsieur le Président, a examiné entre autres, les rapports de la 68^{ème} session du Comité du Programme et de la 77^{ème} session du Comité financier. Il a aussi étudié le rapport de la 61^{ème} session du CQCJ.

Grâce au travail effectué dans une atmosphère qui fut toujours extrêmement franche, ouverte et agréable, votre Conseil a pu, ces deux dernières années, prendre dans la sphère de ses compétences, une série de décisions importantes et préparer pour la Conférence des résolutions dont il sera discuté dans les jours qui viennent et qui, j'en suis convaincu, pourront faire l'objet de résolutions rencontrant l'accord de la grande majorité, sinon de l'unanimité des membres de la FAO.

Le Programme de travail et budget 1994-95 fit l'objet de très longues discussions. Toutes les explications ont été fournies avec patience et minutie, toutes les questions ont reçu réponse. Je ne puis que remercier le Secrétariat de la FAO, car il a accompli une tâche que seuls ceux qui ont pu suivre l'élaboration du budget depuis février 1993 à ce jour apprécieront réellement.

Monsieur le Président,

Le Conseil de la FAO a fait face, dans des conditions difficiles, à une tâche parfois ingrate mais passionnante car elle a réellement "collé" à la vie de l'Organisation. Je n'en dirai pas plus. Les excellents rapports publiés à l'issue de chacun des Conseils sont des documents de référence importants qui méritent d'être consultés et de l'être souvent. Ils m'ont permis d'être bref dans ce rapport succinct que je viens de vous présenter et me permettent d'être un peu plus long dans la seconde partie où, comme je vous l'ai signalé, je vous fais part de quelques considérations, peut-être trop sommaires mais qui, je l'espère, constitueront des pistes de réflexion pour le Conseil et ses organes subsidiaires dans l'avenir.

J'en viens maintenant, Monsieur le Président, à cette seconde partie de mon exposé que je voudrais le plus concrète et opérationnelle possible.

Les circonstances de la vie ont fait qu'avant d'être élu en 1989, au terme d'une compétition qui fut pour moi parfois assez pénible, j'ai pu durant trois années exercer les fonctions d'Ambassadeur, Représentant permanent auprès des organisations des Nations Unies à Rome. J'ai appris à connaître, petit à petit, notre Organisation: ses points forts, ses points faibles, au fil d'une patiente et longue recherche. Monsieur le Président, j'ai entendu tellement de jugements à l'emporte-pièce, rencontré tant de personnages ayant tout vu et tout compris et portant des jugements définitifs sur l'Organisation, sans en connaître rien, ou si peu! Tant de fois j'ai entendu parler de la lourdeur des agences spécialisées des Nations Unies, de leur pesanteur, et de leur incapacité à répondre aux défis que doit affronter notre monde! J'ai moi-même, dans le passé, partagé cette approche. Monsieur le Président, j'ai vécu plus de dix ans dans le continent africain, plus de huit ans en Amérique latine, et j'ai beaucoup voyagé en Asie. J'ai cru en la coopération bilatérale, avant d'assister à sa progressive décomposition, à son effondrement quasi total et complet, dans des nostalgies d'un passé définitivement révolu. Récemment encore, on me parlait des discussions et discours stériles et vains des grandes assemblées des Nations Unies où l'on perdait tant de temps à des jeux ne débouchant sur rien de précis, de concret ni d'opérationnel.

Cependant les problèmes de notre planète, et la dimension des enjeux, m'ont convaincu profondément de la faillite totale de la coopération bilatérale, et mon expérience du système multilatéral prouve qu'il reste la seule voie possible pour l'établissement de stratégies d'ensemble et de vision globale des problèmes. La coopération internationale, même pour ceux qui n'y croient pas, même pour ceux qui n'y croient guère, s'impose parce qu'aucun pays ne peut plus vivre en autarcie et parce que chaque problème doit nécessairement se régler dans une vision globale.

J'ai toujours, en ce qui me concerne, été effrayé par la dimension du fossé qui sépare les discours et déclarations d'intention des actes et j'ai rarement trouvé la traduction des concepts et idées en actions et opérations. On se gargarise de mots, on discute des grands problèmes, on parle de développement durable et, dans l'incapacité de prolongements concrets dans des projets et programmes qui impliquent des sacrifices importants, on établit des commissions. Qu'en résulte-t-il, de ces séminaires, de ces caucuses, de ces shows, sans suivis et très souvent sans lendemain? Les démocraties parlementaires vivent dans des perspectives à court terme, 4 ans, 5 ans, 6 ans parfois, en bref la durée de mandats parlementaires ou présidentiels.

Le système multilatéral a essentiellement comme tâche de poursuivre une vision à long terme. C'est la grandeur et l'immense difficulté que rencontre une organisation comme la nôtre qui, jusqu'à présent, a pu maintenir ses deux caractéristiques essentielles: être opérationnelle et rester démocratique.

La FAO, qui est un centre d'information et de renseignements unique au monde, est aussi un forum technique et politique sur tous les grands problèmes de l'agriculture, de la forêt, de la pêche, et de leurs prolongements naturels, principalement "environnement et nutrition". La troisième mission de la FAO, après sa tâche de documentation et d'information et sa mission de forum technique et politique, est bien sûr le Programme de terrain dont on a beaucoup parlé dans ces locaux, depuis que le Directeur général a donné le meilleur de lui-même pour faire de l'Organisation autre chose qu'un centre d'études et de documentation au service de certains... mais un centre capable de répondre sur le terrain par des projets et des programmes à toutes les interpellations qui se posent avec acuité dans le monde.

J'ai souvent dit que les projets et programmes de terrain étaient la vie, le sang et le moteur de notre Organisation. Je crois aussi profondément qu'à force de dire et de redire un certain nombre de vérités fondamentales, certains messages, ou éléments de message, finissent par passer. J'ai pu noter en quatre ans un changement de mentalité. Plus personne n'oserait mettre en cause ouvertement le Programme de terrain, le Programme de coopération technique, la représentation de la FAO dans les différents pays du monde. L'interpénétration entre les niveaux scientifiques et techniques des différents services techniques de la FAO et les programmes de terrain est d'une telle évidence qu'on peut se demander comment on a pu en discuter pendant tant de temps. Peut-on, une seconde, imaginer l'existence d'un service valable dans le domaine vétérinaire, dans le domaine du service de la nutrition des plantes, dans le domaine du service des eaux, du service des sols, de la pêche, de la forêt, de la sécurité alimentaire, de la nutrition... sans prolongements sur le terrain dans des activités précises, concrètes, de qualité et apportant, de façon désintéressée (ce que les coopérations bilatérales ne font quasi jamais), les transferts de techniques et de technologie de pointe.

Le Programme de terrain ne peut vivre sans un siège fort, compétent et expérimenté, et le personnel du Siège ne peut avoir aucune valeur sans être impliqué et imbriqué dans des programmes de terrain.

Le seul reproche que je pourrais éventuellement adresser à notre Organisation est de donner parfois un poids démesuré à certaines divisions de support et de soutien qui, au lieu d'être des leviers d'activités, deviennent des freins.

Les grandes difficultés financières qu'a connues l'Organisation ont empêché le renouvellement du personnel qui doit pouvoir garder sa grande compétence et son niveau de formation sans cesse amélioré, ce qui n'est plus, hélas, possible dans l'immédiat. Il faudra pouvoir faire en sorte que tous les membres de notre Organisation soient conscients des responsabilités qu'ils portent, et si certain pays ne s'estime pas capable d'assumer certain pourcentage de contribution, il me paraît préférable que ce pourcentage soit diminué, mais qu'il soit effectivement honoré. La vie internationale nécessite que les obligations souscrites par les Etats ne soient pas soumises à des Parlements nationaux, mais qu'elles relèvent du respect d'un droit international qui s'élabore doucement, dans beaucoup de heurts, de déchirements et de difficultés, mais qui devra demain régir notre vie en commun.

Je ne peux pas, en traitant de l'interdépendance des activités du Siège et du Programme de terrain, ne pas évoquer l'interrelation existant également sur le plan budgétaire entre le Programme ordinaire et le Programme de terrain. J'ai entendu bien souvent des plaidoyers demandant, au nom de la transparence, que le Programme ordinaire ne puisse financer le Programme de terrain, ce qui, bien sûr,

montre que certains n'ont rien compris encore aux fonctions et responsabilités de notre Organisation. Il ne s'agit en effet pas seulement de moyens financiers, mais principalement de transfert de connaissances, de compétences et d'intelligence qu'il est difficile ou impossible de peser en moyens monétaires.

Si une part de Programme ordinaire sert à des programmes de terrain, tant mieux! Et je dis à tous ceux qui veulent, au nom de la transparence, refuser des moyens financiers du Programme ordinaire pour des programmes de terrain - et ils sont quasi tous des représentants de pays n'ayant pas de programmes en fonds fiduciaires - qu'ils vont à contre-courant des orientations fondamentales de la FAO et de tout l'esprit qui, il y a bientôt un demi-siècle, a présidé à sa création. Je ne puis que leur conseiller la relecture du préambule de notre acte exécutif, et dire, une fois de plus, que les moyens financiers mis à la disposition de notre Organisation sont absolument dérisoires par rapport aux besoins du monde. Le budget ordinaire de la FAO pour deux ans représente moins que le budget de coopération d'un an d'un petit pays comme le mien, qui ne parvient pas à l'utiliser avec un minimum d'efficacité! Rappeler que la population de notre planète (cela a déjà été fait si souvent) va passer de 5 à 8 milliards en moins d'un quart de siècle, rappeler que la population du monde s'accroît de 250 000 personnes par jour, rappeler qu'un milliard d'êtres humains souffrent de sous-alimentation... cela a déjà été dit et redit dans cette salle. Un jour, j'ai dit, lors d'une conférence de la FAO, que le commerce de l'alimentation de quelques espèces de petits animaux domestiques, (chats, chiens, canaris) représente un montant immensément plus important que les moyens budgétaires et extrabudgétaires de la FAO! J'ai souvent souffert d'entendre certains discours prononcés par d'aucuns défendant des positions égoïstes moralement insoutenables. Je respecte les hommes et les femmes qui les défendent, mais lutterai sans relâche pour combattre des privilèges révolus.

Que de fois n'ai-je pas entendu dire que les pays riches connaissent aussi leurs difficultés, mais peut-on décemment comparer la situation d'un pays ayant un produit national par tête d'habitant de 18 000 dollars avec la situation d'un pays dont le PNB par habitant n'atteint pas les 600 dollars.

Que de fois n'ai-je pas entendu défendre, en des groupes informels, groupes de pression défenseurs d'intérêts des puissants de ce monde parler de la croissance zéro. Cette contradiction interne des termes recouvre bien des égoïsmes et des refus de la construction solidaire de la planète. La croissance zéro est non seulement une non-croissance, mais c'est surtout un recul permanent, conscient, constant face aux besoins qui ne font qu'augmenter.

Je n'ai pas entendu beaucoup de voix s'élever contre ce concept de croissance zéro, qui est un non-sens total et qui relève du domaine de l'absurde. On assiste, alors que des moyens financiers de plus en plus considérables échappent quasi totalement aux pouvoirs nationaux et se meuvent avec la rapidité de l'électronique au-delà de toutes frontières, à une série de replis, d'égoïsmes frileux frisant l'indifférence la plus complète. Qu'on est loin des engagements internationaux de consacrer 0,7% du PNB à la coopération internationale! Les problèmes ne font qu'augmenter: pollution, dégradation de l'environnement, croissance des mégapoles, besoin de secours d'urgence... et les moyens ne font que diminuer.

Quelques rares pays ont atteint l'objectif fixé il y a un quart de siècle. Ils remettent, hélas, trop souvent en cause leurs engagements, et ceux qui n'ont jamais atteint l'objectif ne font même plus l'effort nécessaire à l'amélioration de la situation. On assiste du reste, pour le moment, à un glissement effrayant des moyens qui devraient être affectés au développement vers des opérations dites "humanitaires", en réalité des opérations de police qui financièrement sont de plus en plus difficilement couvertes.

Pour justifier le maintien d'un budget multilatéral réduit, j'ai entendu régulièrement certains membres de l'Organisation déclarer qu'il fallait fixer des priorités. Jamais, au grand jamais, les groupes de réflexion informels n'ont pu établir quels étaient les domaines prioritaires par rapport aux domaines

moins prioritaires, ou non prioritaires, ou aux secteurs à éliminer. Il est facile de faire des déclarations fracassantes sur la priorité à réserver à certains secteurs à la mode, encore faut-il aussi avoir le courage de déterminer ce que l'on peut négliger, réduire, ou même supprimer. La seule proposition concrète que j'aie entendue en quatre ans était de réduire le nombre de gardes, ce qui était une proposition plutôt farfelue!

Je sais qu'à l'heure actuelle, compte tenu de l'extraordinaire diffusion des moyens de communication et d'information, beaucoup se posent la question de savoir s'il est encore possible et raisonnable de poursuivre une aide au développement, et s'il ne vaudrait pas mieux concentrer les moyens sur l'aide alimentaire, les secours d'urgence et le problème de la dette, pour colmater des brèches et mieux préparer le futur. On oublie trop souvent que les pays dits "développés" ont connu des siècles de luttes intestines, de divisions, de déchirements, de famines, de violations des droits de l'homme. Aussi malgré le matraquage des images télévisées, il appartient à des organisations comme la nôtre de poursuivre leur tâche de développement, malgré les difficultés, tout en évitant soigneusement de prendre en otage des populations en se servant des crédits de coopération comme moyens de pression politique. C'est une des grandes leçons que j'ai tirées de l'enseignement et de la vision d'un de mes prédécesseurs, mort il y a 20 ans, Josué de Castro, qui a lutté toute sa vie pour l'amélioration du sort de la paysannerie du monde. L'on parle tant, à l'heure actuelle, des droits de l'homme, et l'on fait si peu pour permettre à l'être humain de satisfaire à sa première nécessité: se nourrir. Qu'a-t-on fait pour répondre à l'appel pressant lancé en ce qui concerne la réserve alimentaire internationale d'urgence et l'amélioration des moyens de stockage par des procédés modernes, qui permettraient des réponses rapides à des situations de famine? Il en est de même du commerce international. On en a beaucoup parlé dans cette enceinte mais l'on oublie trop souvent que le commerce mondial concerne une partie si réduite de la population de ce monde. Quatre-vingt-sept pour cent du commerce international se fait pour 10 pour cent de la population du monde. Ne serait-il pas temps de faire un examen de conscience et de voir pourquoi certains organismes dans lesquels on a placé tant d'espairs ne peuvent fonctionner. Je songe au Fonds commun des matières premières qui dispose de moyens dérisoires, et dont se retirent déjà des pays importants. Je me souviendrai toujours des réactions négatives et même violentes de ces pays auxquels je reprochais de se retirer d'organisations des Nations Unies. La solidarité dans le système multilatéral doit être globale et l'on ne peut imaginer être présent dans certaines organisations quand on y a intérêt, et être totalement absent quand on risque de devoir consentir certains sacrifices. J'ai fait, Monsieur le Président, en suivant les travaux des comités restreints et en y participant, des expériences peu ordinaires. Le simple fait de donner une information objective dans toute sa crudité était considéré par certains comme une immixtion politique intolérable dont on estimait même qu'il n'y avait pas lieu d'en faire état.

J'ai dit qu'une des caractéristiques principales de notre Organisation est d'être parvenue à rester démocratique. Que le pays soit riche ou pauvre, qu'il soit grand ou petit, il a le droit de faire entendre sa voix, il a le droit de faire valoir son point de vue et sa vision. Dans les pays démocratiques, le milliardaire comme le clochard ont les mêmes droits politiques. Aussi je crois que le consensus recherché sur les questions délicates et litigieuses ne peut être l'expression de ce que j'ai appelé et que j'appelle "le commun dénominateur de la médiocrité". Le consensus pour certains est devenu ou devient une sorte de droit de veto pour arrêter et casser la volonté d'une très large majorité. Il y a un danger certain de voir la démocratie internationale barrée et enrayée par l'établissement d'une "soi-disant" règle du consensus. Celle-ci est impossible à atteindre si l'on veut faire face aux grands défis du monde, transcender les égoïsmes nationaux et permettre plus de justice dans une économie mondiale où ne peut régner la loi de la jungle, c'est-à-dire: de la domination du faible par le fort...

Monsieur le Président, durant ces dernières années, certains problèmes très précis, très concrets ont été abondamment discutés et ont été tranchés sans équivoque et de manière claire par la Conférence, organe supérieur de l'Organisation. Je citerai sans vouloir être exhaustif: le coefficient d'abattement pour mouvement de personnel, l'existence et le fonctionnement du Compte de réserve spécial, l'affectation des

arriérés de contribution, ... sur tous ces sujets, des décisions claires ont été prises à une très large majorité, sur base de documentation précise et de fourniture d'explications détaillées, cent fois répétées. Nonobstant, inlassablement certains lobbies, préoccupés essentiellement par la réduction des moyens d'action de l'Organisation, remettent en cause régulièrement des décisions prises démocratiquement en cette enceinte. La procédure de prise de décision doit, Monsieur le Président, rester démocratique. Ce serait saper les fondations de l'Organisation que de ne pas y veiller constamment.

J'ai vécu ces dernières années au sein de la FAO, une période passionnante. Une période où on a beaucoup parlé de réformes, de revues, de revitalisation à la fois de l'Organisation et de ses organes directeurs. On n'améliorera pas le fonctionnement des comités restreints si les pays ne sont pas conscients qu'ils doivent y déléguer des hommes et des femmes de grande classe et de qualité, ouverts sur le monde, généreux et progressistes, ce qui n'est, hélas, plus toujours le cas, à l'heure actuelle. Il en est de même pour le personnel du Siège. Très souvent, des pays cherchent à se débarrasser d'éléments médiocres en les casant dans des organisations internationales où seuls devraient se trouver les tout meilleurs éléments des Etats Membres.

J'ai souvent dit que la grande richesse de l'administration de la FAO provenait de la qualité de ses membres, de l'extraordinaire diversité des langues, des cultures, des traditions. Aussi faut-il lutter contre le népotisme et cette tendance de certains pays à vouloir se débarrasser de gêneurs en leur proposant un poste important dans le secteur multilatéral. Moins de "copinage" mais plus de compétence!

L'esprit multilatéral nécessite aussi une grande souplesse dans l'application des quota...

On a beaucoup parlé de la réforme du système des Nations Unies et de la coordination des efforts de toutes les organisations internationales. J'ai étudié les plans de ceux qui se sont imaginé qu'il était possible de construire un édifice par le sommet et non par la base. J'ai assisté à la crise profonde du PNUD dont les conséquences sont si lourdes pour la FAO. Créer un Conseil de développement au sommet est un "non-sens" dans la mesure où, dans des domaines de la compétence de l'Organisation, tout le monde s'occupe de tout et spécialement des sujets d'actualité. Environnement, développement durable, suivi de Rio, forêts, bois tropicaux, promotion de la femme, groupes de populations cibles, etc...

Les Nations Unies doivent se servir des grandes agences spécialisées en déterminant le plus précisément possible leur aire de compétence. Celle de la FAO est claire et nette, aussi est-il si regrettable de voir que certains problèmes (je prendrai l'exemple des forêts) sont discutés dans tant d'enceintes différentes, et qu'on en arrive à vouloir créer de nouveaux organes pour répondre à des missions qui sont l'essence propre de notre Organisation. On pourrait bien sûr parler d'abondance de ce thème, mais je manquerais à tous mes devoirs si je n'évoquais pas la coordination indispensable des organismes s'occupant d'agriculture, et surtout de ceux situés à Rome. J'ai déploré et je déplore que le Programme alimentaire mondial ait voulu se constituer en agence de développement séparée de la FAO alors qu'incontestablement les activités du Programme sont complémentaires et interdépendantes. Certains pays ont, pour satisfaire de mesquines ambitions personnelles, contribué à couper tous les fils unissant notre Organisation au Programme alimentaire. N'y avait-il pas aussi l'idée de pouvoir utiliser comme arme ce qui ne peut qu'être et rester une aide et un secours? Je sais qu'un jour il faudra renouer ces liens sectionnés. L'éloignement physique bien loin au fond de la Via Laurentina est déplorable; j'espère quand même que le PAM continuera à tenir ses grandes réunions à la FAO. Dans la négative, ce serait la victoire très précaire et provisoire de ceux qui ont voulu le divorce et l'éloignement. Il sera difficile, très difficile de renouer les liens mais il faudra, un jour, s'atteler à cette tâche.

Ne faudrait-il pas aussi revoir les statuts et le fonctionnement du FIDA qui de banque de développement s'est constitué en agence de développement, prétendant apporter des solutions techniques sans en avoir les compétences, même si le Fonds dispose de moyens importants. Organiser tous les ans

une grande conférence de gouverneurs, une série de manifestations sur les sujets les plus divers, en prétendant ainsi trouver une formule magique pour améliorer le sort des plus pauvres parmi les pauvres, ne permet pas de remplir modestement sa tâche, qui devrait être d'assurer le financement de bons projets et programmes en parfaite articulation avec une agence opérationnelle comme la nôtre. Consentir des prêts en devises convertibles, même à des conditions extrêmement douces, ne peut que contribuer à alourdir la dette du tiers monde et placer un certain nombre de pays, qui devront rembourser en devises convertibles, dans une position impossible.

Améliorer le sort de la femme rurale, permettre aux paysans de mieux satisfaire à leurs nécessités n'a pas permis et ne permettra pas de générer des monnaies transférables. Peut-être faudrait-il que les pays, dans les différentes enceintes internationales, qui souvent sont représentés par des personnes différentes, sachent que la coordination ne se fera jamais que sous l'égide d'une autorité et d'un responsable. La coordination est une de ces tartes à la crème dont on parle beaucoup, mais il faudra du courage pour recentrer le rôle de la FAO cotuteur du Programme alimentaire mondial, et dont le FIDA devrait devenir, conformément à sa mission essentielle de Fonds de développement, un financier important. Ne faudrait-il pas repenser ce rôle en articulation avec le destin futur du centre d'investissement où le rôle de la Banque mondiale et de l'AID devrait être clairement précisé.

Il en est de même en ce qui concerne l'articulation avec le Groupe consultatif de la recherche agronomique internationale où, à l'heure actuelle, chaque centre suit la politique décidée par sa direction propre, sans nécessairement s'adapter aux priorités des besoins du monde. Le rôle du Comité consultatif technique du GCRAI devrait être repensé pour permettre une meilleure articulation avec l'Organisation.

J'en arrive maintenant, Monsieur le Président, avant de conclure, à vous parler de la grande espérance qu'avait suscitée l'adhésion à la FAO d'une organisation d'intégration économique régionale, en l'occurrence la Communauté européenne. Lors de la Conférence de 1991, la CEE, grâce aux modifications des Textes fondamentaux de l'Organisation, fut admise à devenir membre à part entière de celle-ci. Une très longue négociation avait été menée et j'y avais participé de manière très active. La grande majorité des membres de l'Organisation soutint cette demande d'adhésion, moyennant la promesse de voir la Communauté participer activement aux programmes et projets de terrain de l'Organisation. Nous sommes conscients que nous vivons dans un monde unijambiste où il est nécessaire que des groupes comme le groupe européen, qui représente beaucoup plus que le tiers des contributions à la FAO, puissent jouer un rôle actif. Hélas, deux ans après cette adhésion, peu de progrès ont été réalisés. Un accord de coopération a pourtant été signé, ainsi qu'une convention sur les modalités pratiques et budgétaires de l'application de l'accord, en adoptant la méthode facile et pratique des fonds fiduciaires. La Communauté souffre incontestablement de langueur, et la lourde machine administrative, divisée en une multitude de Directions générales, n'a pu répondre à l'immense espérance qu'avait suscitée la présence à part entière de l'entité politique européenne à la FAO.

Un mécanisme de coordination fut mis en place à Bruxelles, sous l'égide de la Direction générale des relations extérieures avec une réunion hebdomadaire de tous les services concernés, mais il n'en est pratiquement rien sorti. Pourtant quittant les horizons d'un pré carré élargi, limité aux anciennes colonies de ses Etats Membres, la Communauté européenne, en dépassant les nationalismes étroits de ses composantes, pourrait jouer un rôle essentiel dans tous les secteurs d'activité de l'Organisation. Je dois avouer une très grande déception et même un certain sentiment de frustration. Compte tenu des promesses faites et des engagements pris, je ne pourrai que passer le flambeau à mon très prochain successeur, le nouveau Président indépendant du Conseil, que vous élirez en fin de cette Conférence. Je lui demanderai, avec beaucoup d'insistance, de veiller, en lui rappelant les engagements pris, à ce que la présence de la Communauté au sein de la FAO et du Conseil ne soit pas que symbolique, ne se limite pas à des discours reflétant le consensus de 12 Etats Membres obtenu par un nivellement par le bas. Une présence enthousiaste et dynamique appuyée par les moyens financiers très importants dont l'Europe dispose doit

permettre demain de mieux faire face au formidable défi que jamais dans le passé le monde n'a connu. Je crois pouvoir espérer que la Communauté politique européenne pourra contribuer efficacement à un développement harmonieux, condition de notre survie.

Monsieur le Président,

Je termine cet exposé, peut-être trop long, mais loin d'être complet. Je n'ai pas évoqué par exemple l'important rôle normatif de la FAO, sa fonction de catalyseur, de conseil aux gouvernements. Je n'ai probablement pas assez souligné le rôle du paysan du tiers monde et la nécessité de réfléchir à la place qu'il doit occuper.

J'aurais dû aussi souligner le rôle des bureaux nationaux et régionaux de la FAO et insister sur une décentralisation indispensable vers les bureaux régionaux qui devraient voir leur mission élargie.

Je me dois d'adresser mes remerciements aux amis qui, en 1989, ont soutenu ma candidature au poste important de Président de votre Conseil. Merci aussi à la majorité de la Communauté internationale qui m'a fait confiance et m'a élu. Merci à tous ceux qui ont combattu ma candidature, me forçant ainsi à rencontrer leurs argumentations, à préciser ma pensée et à développer une vision qui pourra, peut-être, faciliter quelque peu l'accomplissement de la tâche formidable que doit assumer notre Organisation. Le monde progresse dans beaucoup de divisions et d'affrontements. Il progresse et progressera aussi dans la solidarité, la fraternité et le souci constant du mieux-être des plus pauvres et des plus démunis. J'ai beaucoup aimé le qualificatif "d'indépendant" attribué à la fonction que j'ai exercée. L'indépendance n'est ni la neutralité, ni l'impartialité. Je crois avoir été souvent partial, mais si je le fus c'est dans la ligne qui me fut tracée par beaucoup de mes prédécesseurs. J'ai tenté ainsi de contribuer quelque peu au maintien des orientations définies par l'Acte constitutif de notre Organisation.

"Chacun est responsable de tout devant tous" a écrit Dostoïevski dans son grand roman Les frères Karamazov. C'est dans cet esprit que j'ai travaillé modestement et c'est cette vision que je souhaite voir partagée par chacun d'entre nous.

Je vous remercie, Monsieur le Président.